



Commune : CHASSE-SUR-RHONE

Objet : **Arrêté de fermeture la Pataterie - Numéro au fichier départemental : E-24327**

### **ARRETE N° 25/2023**

- Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes,
- Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment les articles L. 123-1 et suivants,
- Vu l'avis favorable à l'AT ERP n° 038 087 22 10006 en date du 13 septembre 2022 par la commission de sécurité de l'arrondissement de Vienne.

#### **ARRETE**

**Considérant** l'AT ERP n° 038 087 22 10006 déposé par SASU BURGER KING CONSTRUCTION représenté par Madame COMBET RONE Maryline sur le même emplacement que l'ancien restaurant la Pataterie (n° au fichier départemental E-24327) et ayant un reçu un avis favorable sous prescriptions suite à la commission de sécurité d'arrondissement de Vienne en date du 13 septembre 2022,

**Considérant** la visite de réception par la commission communale de sécurité en date du 09 aout 2023 de du restaurant à l'enseigne « BURGER KING ».

#### **ARRÊTE prononçant la fermeture d'un Etablissement Recevant du Public**

##### **Article 1er :**

L'établissement dénommé « La Pataterie », sis 1789 avenue Frédéric Mistral à Chasse sur Rhone, classé en type N de la 4ème catégorie relevant de la réglementation des ERP est fermé au public à compter du 17 juin 2022 conformément au dépôt de l'AT ERP pour le projet du nouvel restaurant « BURGER KING » représenté par Madame COMBET RONE Maryline.

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le 10/08/2023

ID : 038-213800873-20230809-2023\_25-AR

S<sup>2</sup>LO

**Article 2 :**

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place de Verdun dans un délai de deux mois à compter de sa notification ;

**Article 3 :**

Le présent arrêté est transmis :

- Au SDIS -service prévention Nord Isère,
- à M. le Commandant de la Brigade de gendarmerie de CHASSE-SUR-RHONE ;
- à M. le Directeur de l'urbanisme ;
- à M. le Brigadier-Chef principal de la police municipale.

Fait à Chasse-sur-Rhône, le 09 aout 2023

Pour Le Maire,

**Pour le Maire,  
l'adjoint délégué aux travaux,  
espaces publics, voirie et réseaux,  
propreté  
André COMBIER**

